

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Droit et éthique au musée (2HA2057)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| Master en études muséales (*) | Cours: 2 ph | Voir ci-dessous | 5 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

France Terrier et conférenciers invités.

Objectifs

Acquérir des notions et des instruments pour gérer le patrimoine muséal: textes juridiques, lois, règlements, contrats, conventions, etc. Ce cours les analyse et les met en relation avec le Code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM) garant de la conduite éthique d'une institution dont les responsabilités vis-à-vis du patrimoine et, plus largement, de la société sont immenses.

Contenu

Le cours portera sur les sujets et problématiques suivants : principes généraux d'éthique muséale; transfert international de biens culturels; outils de réglementation du musée; droit de l'art et biens culturels; pièces sensibles; sponsoring et merchandising.

Forme de l'évaluation

Evaluation interne orale.

La note de l'évaluation interne est couplée à celle de l'évaluation interne du cours "Communiquer et promouvoir le musée" dans une moyenne pondérée selon le nombre d'ECTS de chaque cours (voir le plan d'études).

Echec : Procédure "Evaluation interne" :

https://www2.unine.ch/files/content/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Proce%CC%81dure_Evalutations_Internes_IHAM_mai2016.pdf

"Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fsh_26mai2015.pdf

Documentation

A disposition sur la plate-forme Moodle.

Pré-requis

Enseignement réservée aux étudiants du Master en études muséales.

Forme de l'enseignement

Le cours adoptera plusieurs formes: cours-blocs, études de cas pratiques, projections de films documentaires suivies de discussions, déplacement dans les dépôts d'une musée.

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation